



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie solaire

Question écrite n° 127163

Texte de la question

M. Philippe Folliot attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la problématique de la production individuelle d'électricité. Ce projet écologique consiste en l'installation d'une micro éolienne de toit couplée avec des panneaux photovoltaïques. Et ce, non pas pour revendre l'électricité qui alimente les domiciles des habitants, mais pour devenir plus autonome et réaliser des économies. Bien que ce projet soit digne d'être soutenu car respectueux de l'environnement, les organismes tels l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, l'ADEME ne semblent pas, contrairement à ce qui est énoncé sur leur site, soutenir un tel projet qui s'avère sensiblement onéreux pour un particulier car s'élevant à quelques dizaines de milliers d'euros. Il est effectivement arrivé que des personnes souhaitant bénéficier d'une aide afin de mettre en oeuvre ce type de projet ne se la voient pas accorder. Il souhaiterait donc savoir quelles peuvent être les aides allouées par les organismes spécialisés dans l'énergie ou celles de l'État afin de permettre aux particuliers de mettre en oeuvre un tel projet, qui mériterait d'être soutenu car en accord avec le respect de l'environnement et du souci légitime d'utiliser les énergies renouvelables.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Folliot](#)

Circonscription : Tarn (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127163

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 2012, page 883

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)